



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
17/09/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :  
2018-ARA-DP-01503

#### 1. Intitulé du projet

Reprise des berges du Foron de Mieussy - Opération au titre du fond de calamités publiques suite à la crue du mois de mai 2015 - CAL n°251

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Le Président Bruno FOREL

RCS / SIRET

2 5 7 4 0 1 9 4 3 0 0 0 4 4

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°10	rubrique 3120 : Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou en travers d'un cours d'eau (modification d'une longueur supérieure à 100m) rubrique 3140: Consolidation ou protection des berges, par des techniques autres que végétales vivantes (consolidation sur une longueur de 170m). rubrique 3150: Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères,

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le SM3A souhaite conforter les berges du Foron de Mieussy en amont du pont de la RD907 dans la traversée du Bourg. La crue de mai 2015 a engendrée des érosions marquées sur les deux berges et des désordres sur les ouvrages de protection existants.

Ces zones d'érosion menacent les enjeux qui sont en rive droite une route communale, une habitation sur l'aval (dont la protection de berge est faite en bidon !) et en rive gauche une habitation et du bâti.

Afin d'assurer la protection des biens et des personnes, il est nécessaire d'entreprendre des travaux de confortement des berges et de reprise des ouvrages de protection.

La solution proposée doit être au maximum intégrée à la configuration du lit et aux ouvrages existants.

Le linéaire est d'environ 170 mètres.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Les objectifs du projet sont:

- 1) protéger les biens et les populations en confortant les berges du Foron
- 2) remédier aux dégâts occasionnés par la crue de Mai 2015 sur la berge (zones d'érosion, d'affouillements)
- 3) reprendre les ouvrages existants en utilisant des techniques de protection de génie civil

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux se feront préférentiellement hors d'eau par la dérivation des écoulements dans une buse.

Globalement, le chantier se décomposera selon les phases suivantes :

- Installations de chantier, réalisation des accès.
- Repérage des réseaux existants, balisage et protection (exutoires pluviaux et rejets divers)
- Préparation du terrain : débroussaillage, abattages d'arbres, dessouchages, évacuation des déchets rive gauche,
- Création des rampes d'accès et de la dérivation, création des chenaux d'écoulement préférentiels.
- Démolition du génie civil existant.
- Réalisation des aménagements
- Alternance RG – RD.
- Reconstitution du pavage naturel à l'avancement.
- Remise en état du lit et des accès après travaux.
- Remise en état des abords et repose des équipements.
- Evacuation des installations de chantier.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'exploitation des ouvrages de confortement par le SM3A sera limitée à une surveillance des ouvrages et des travaux d'entretien de la végétation composée par les lits de plants et plançons sur les aménagements en rive droite. Des coupes tous les deux ans des saules mis en œuvre seront à réaliser.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau et à déclaration d'intérêt général en raison de la présence de foncier privé.

Aucune espèce protégée n'a été inventoriée sur le site.

Globalement, la zone projet se situe en contexte urbanisé relativement encaissé.

Le Foron de Mieussy est classé en liste 1 au titre du L214-17 du Code de l'Environnement.

Le Foron sur ce secteur est classé à l'inventaire des frayères au titre de l'article L432-3 du code de l'environnement pour les espèces Truite Fario et Chabot. On peut cependant considérer une absence de frayère au droit de la zone de travaux en raison de chute d'eau naturelle quasi infranchissable à l'aval immédiat du secteur.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
consolidation de berges par technique de type enrochements (qui sera associée à des techniques de génie végétal pour la zone rive droite aval)	170 mètres linéaires / 1880 m3 d'enrochements
modification du profil en travers en rive droite	200 mètres linéaires

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Foron de Mieussy en amont du pont de la RD907

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0<sup>°</sup> 6<sup>'</sup> 3<sup>"</sup> 1<sup>"</sup> 10<sup>"</sup> 20 Lat. 4<sup>°</sup> 6<sup>'</sup> 0<sup>"</sup> 8<sup>"</sup> 05<sup>"</sup> 10

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0<sup>°</sup> 6<sup>'</sup> 3<sup>"</sup> 1<sup>"</sup> 10<sup>"</sup> 50 Lat. 4<sup>°</sup> 6<sup>'</sup> 0<sup>"</sup> 8<sup>"</sup> 08<sup>"</sup> 10

Point d'arrivée :

Long. 0<sup>°</sup> 6<sup>'</sup> 3<sup>"</sup> 1<sup>"</sup> 11<sup>"</sup> 50 Lat. 4<sup>°</sup> 6<sup>'</sup> 0<sup>"</sup> 8<sup>"</sup> 03<sup>"</sup> 90

Communes traversées :

Mieussy

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la zone de travaux se trouve dans la zone tampon d'un monument historique: Eglise de Mieussy PA00118409
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le PPR de Mieussy a été approuvé le 30/01/2002</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p><b>Oui</b></p>	<p><b>Non</b></p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le confortement en enrochements nécessitera l'apport d'enrochements issus de carrières situées à proximité du chantier. Environ 1880 m3
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux à réaliser se situent dans le lit vif du Foron et auront comme conséquence de détruire potentiellement des zones de frayères. En revanche, comme évoqué précédemment on peut considérer une absence de frayère au droit de la zone de travaux en raison de chute d'eau naturelle quasi infranchissable à l'aval immédiat du secteur.  Les berges ne présentent pas à l'heure actuelle d'habitats d'intérêt.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, les impacts du projet sont limités au périmètre des travaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier sera situé dans le lit du Foron pouvant être soumis à l'aléa "crue". Ce risque est pris en compte dans le projet et dans le marché de travaux qui sera passé entre l'entreprise titulaire et le SM3A
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'apport de matériaux extérieurs au chantier- ces matériaux seront acheminés par camion jusqu'au site des travaux, engendrant un charroi de camions
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le travail d'engins mécaniques émet des bruits, cependant conformes à la législation. Les horaires de chantier devront être adaptés pour respecter la réglementation en vigueur sur la commune de Mieussy et dans le règlement sanitaire départemental

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier peut-être émetteur de poussières lors des terrassements et de la circulation des engins. Si besoin, les pistes de chantier seront arrosées. Les voiries seront nettoyées de façon journalière pour éviter les poussières. Aucun autre rejet dans l'air n'est concerné par le projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier sera réalisé en assec, à l'abri derrière un batardeau ou par la mise en place d'un busage. Cependant, des eaux de ruissellement peuvent venir dans l'enceinte du chantier. Ces eaux seront rejetées dans le Foron après traitement (décantation + filtration en arrière du batardeau)</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet prévoit la reprise des berges du Foron rendus nécessaires suite notamment aux dégâts occasionnés par la crue de mai 2015. Le projet prévoit un confortement principalement par technique en génie civil (enrochements). La berge aval rive droite sera composée par technique mixte (association avec du génie végétal. Ces techniques se justifient par la configuration du tronçon concerné (puissance érosive importante).

Aucune mesure d'évitement ne peut-être mise en œuvre.

Le projet prévoit par contre un nombre important de mesures de réduction des impacts:

- réalisation d'une pêche électrique de sauvetage préalable aux travaux
- travail en assec aux périodes de basses eaux (réalisation d'un batardeau de chantier)
- mise en place de système de décantation/filtration des eaux de chantier
- mise en place de mesures de réduction des poussières (arrosage des voiries si nécessaire)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux consistent principalement à reprendre des ouvrages de protection existants et très dégradés par les crues successives et notamment celle de mai 2015 afin de protéger les personnes et les enjeux en présence (habitations, bâti, voirie). La configuration du secteur (talus sub verticaux, manque de place en retrait de berge pour réduire la pente des aménagements) et les caractéristiques hydrauliques de la zone (puissance érosive et vitesse importantes) nous obligent à mettre en œuvre majoritairement des techniques minérales.

Il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale au regard des incidences des travaux.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ST PIERRE EN FAUCIGNY

le, 06/09/2018

Signature



